

Le 23 juillet 2010

Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
21, rue Descartes
75231 Paris Cedex

Madame la Ministre,

J'ai appris avec une grande surprise par votre lettre du 15 juillet ma nomination au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur. J'ignore qui l'a sollicitée pour moi. Cette personne me voulait du bien et je lui en sais gré, mais j'ai décidé de refuser cette nomination, pour plusieurs raisons, en plus de mon peu de goût pour les médailles.

D'une part, cette distinction m'est donnée pour « un parcours professionnel exemplaire et des mérites éminents ». Pour ce qui est de mon parcours professionnel, j'ai peu de responsabilités administratives, et ma promotion au grade de Directeur de Recherche de 1^{ère} classe est récente. Plusieurs collègues de mon laboratoire ont eu une promotion plus rapide de par leur parcours professionnel non moins exemplaire et leurs mérites sont sans doute non moins éminents que les miens. A ce titre, je ne vois aucune raison d'être distingué parmi eux.

Si j'ai eu la chance de contribuer par mes travaux à l'avancement des connaissances, et à l'aura scientifique de mon laboratoire, je dois cela surtout au privilège d'être un chercheur CNRS à plein temps, et je sais gré à l'Etat de m'avoir fait confiance en me nommant à ce poste. J'espère (mais j'en doute) que les jeunes générations de chercheurs du service public pourront elles aussi bénéficier des mêmes conditions de travail. Je suis aussi redevable aux collègues de mon laboratoire et de la communauté internationale avec qui j'ai collaboré, car la recherche ne se pratique pas en solitaire. De ce point de vue, la reconnaissance internationale dont je bénéficie me récompense amplement de mes efforts.

Par ailleurs, je suis, comme beaucoup de collègues, préoccupé par la détérioration des conditions de travail dans le secteur de la recherche publique. La diminution des crédits récurrents de soutien aux laboratoires, et la politique de sélection des projets blancs de l'ANR (beaucoup d'argent à très peu de chercheurs avec un système d'évaluation opaque) empêchera à terme beaucoup d'équipes, dont la mienne, de fonctionner normalement. Il m'apparaît incompatible pour un chercheur CNRS de se voir la même année refuser trois propositions de projet ANR blancs et d'accepter la distinction la plus prestigieuse du pays.

Je préférerais, plutôt qu'une médaille individuelle, qu'en vertu de mon « parcours professionnel exemplaire » et mes « mérites éminents », qu'on accordât à mon équipe et à celles jugées méritantes dans mon laboratoire, des crédits récurrents modestes mais suffisants pour être en mesure d'aller présenter nos travaux dans les meilleures conférences partout dans le monde, sans craindre chaque année de ne plus pouvoir renouveler notre matériel informatique.

Enfin, je fais partie des quelques centaines d'enseignants et de chercheurs qui ont pensé pouvoir, lors de votre venue à l'Université Paul Sabatier en juin 2008, vous transmettre un message d'inquiétude sur l'évolution du système de recherche et d'enseignement supérieur en France. Nous avons été accueillis à coup de gaz lacrymogène dans l'enceinte de notre propre université. Il est contradictoire de se sentir tantôt méprisé en tant que communauté et d'être ensuite honoré à titre personnel.

Pour toutes ces raisons, vous comprendrez mon refus de cette nomination, tout en vous remerciant d'avoir pensé à moi.

Soyez assurée, Madame la Ministre, de mon entier dévouement à la recherche publique.

Didier Dubois
Directeur de Recherche au CNRS